

# ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1422 du Lundi 5 Janvier 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE  
SPORTS  
SANTÉ  
RÉGIONS  
CULTURE  
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



CAN 2025

8<sup>ES</sup> DE FINALE/ALGÉRIE - CONGO J-1

**TOUGAÏ  
DE RETOUR  
AÏT NOURI  
INCERTAIN**

Les Verts ont effectué une autre séance d'entraînement avant-hier, où le staff médical a autorisé le défenseur central de l'ES Tunis, Mohamed Amine Tougaï, à rejoindre le groupe. Une nouvelle qui a, à coup sûr, réjoui le sélectionneur national Vladimir Petkovic.



Pp. 14 et 15

AIR ALGÉRIE RENFORCE SA FLOTTE



**UN NOUVEL AIRBUS A330  
BAPTISÉ GARA DJEBILET**

P. 16

SANTÉ - MAGAZINE



**TOUT SAVOIR SUR  
LA CERVICALGIE**

P. 11



LE CODE DE LA ROUTE EN COURS D'ENRICHISSEMENT

**STOP  
AU TERRORISME  
ROUTIER**

POUR UNE VISION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DURABLE

P. 4

EN APPLICATION DES INSTRUCTIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

Le président de la République a fait du processus de transformation numérique globale un fondement essentiel pour renforcer la transparence et l'efficacité administrative, en donnant des instructions fermes afin de finaliser le processus de généralisation de la numérisation.

**PARACHEVER  
LA GÉNÉRALISATION  
DE LA NUMÉRISATION**

P. 3

# savez-vous

**SOUS PEINE DE RÉSILIATION DE CONTRATS**

## NAFTAL APPELLE LES TRANSPORTEURS À REPRENDRE LE RAVITAILLEMENT

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) a appelé, samedi dernier, les transporteurs de carburants et de gaz pétrolier liquéfié (GPL), sous contrat, à reprendre immédiatement le ravitaillement des dépôts et la distribution des produits, les prévenant d'une résiliation de leurs contrats et de possibles actions judiciaires, en cas de non reprise des activités.

Dans une note adressée à ces transporteurs, Naftal invoque "un manquement aux obligations contractuelles", suite au refus des transporteurs d'assurer le ravitaillement des dépôts de carburants et de GPL, ainsi que la distribution des produits, depuis le 31 décembre

2025.

L'entreprise publique affirme que cette interruption a engendré une "perturbation de sa mission de service public".

Qualifiant cette situation de "violation des clauses contractuelles", Naftal affirme que les transporteurs sont tenus d'assumer, dans l'immédiat, leurs obligations contractuelles, faute de quoi, elle se réserve le droit de procéder à la résiliation des contrats de transport des carburants et des GPL, à leurs torts exclusifs.

La résiliation n'exclut pas la mise en œuvre des actions civiles et pénales qui pourraient être intentées à l'encontre des transporteurs concernés "en raison de leurs fautes", conclut la même source.



SOLIDARITÉ NATIONALE

## UN GUIDE ÉLECTRONIQUE POUR L'INSERTION ÉCONOMIQUE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé le guide électronique pour l'insertion économique des personnes aux besoins spécifiques, visant à améliorer leurs conditions sociales et à renforcer leur autonomisation économique, a indiqué hier un communiqué du ministère. Lancé sous la tutelle de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, ce guide constitue "un outil de référence numérique qui s'inscrit dans le cadre de la politique du secteur visant à protéger les personnes aux besoins spécifiques, à améliorer leurs conditions sociales et à renforcer leur autonomisation économique", précise la même source. La politique du secteur concernant ce volet repose sur « un système de services diversifiés au profit de cette catégorie, comprenant l'éducation et l'enseignement spécialisé, l'insertion socio-professionnelle, les programmes sociaux, le transport et les



réductions tarifaires ». S'agissant de l'accompagnement et de l'insertion économique, le ministère tend à "accompagner les personnes aux besoins spécifiques et à faciliter leur insertion en milieu professionnel, en les aidant à créer leurs propres projets, en consolidant leurs compétences entrepreneuriales et en facilitant leur accès aux formules de financement et aux dispositifs de soutien", conclut le communiqué.

APS

SÉCURITÉ SOCIALE

## LA CNAS ANNONCE UN CHANGEMENT MAJEUR DU SYSTÈME DE COTISATION POUR 2026

Dans le cadre de sa stratégie de transformation numérique, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé, hier, le déploiement d'un nouveau service de paiement électronique.

Désormais, les employeurs peuvent opter pour le prélèvement automatique de leurs cotisations de sécurité sociale. Ce nouveau dispositif s'inscrit dans une volonté de modernisation des outils de paiement et vise avant tout à simplifier la vie des entreprises. Selon le communiqué de la Caisse, cette mesure permet d'améliorer la qualité des services offerts tout en garantissant une gestion plus rigoureuse des obligations sociales.

les entreprises peuvent :

- Respecter scrupuleusement les échéances sans risque d'oubli.
- Éviter les pénalités et les majorations de retard.
- Garantir la concordance exacte entre les montants déclarés et les sommes prélevées.
- Gagner du temps en évitant les déplacements physiques vers les agences de la CNAS.

## CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LA POLIOMYÉLITE PLUS DE 3,8 MILLIONS

### D'ENFANTS VACCINÉS AU COURS DE LA DEUXIÈME PHASE

Plus de 3,8 millions d'enfants ont été vaccinés au cours de la deuxième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, menée du 21 au 30 décembre 2025, a annoncé, samedi dernier dans un communiqué, le ministère de la Santé.

"Au cours de la deuxième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, menée du 21 au 30 décembre 2025, un total de 3.838.881 enfants, âgés de deux (2) mois à cinq (5) ans, ont été vaccinés à travers l'ensemble des wilayas du pays, soit un taux de couverture de 96%, ce qui reflète l'efficacité de la stratégie nationale adoptée en matière de prévention sanitaire et sa conformité aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)", précise la même source.

Le ministère a réitéré "ses sincères remerciements et son estime aux professionnels de la santé, aux différents secteurs ministériels concernés, aux partenaires, à la corporation médiatique, à la société civile, ainsi qu'aux parents pour leur contribution efficace et leur mobilisation continue au succès de cette phase de la campagne".

Il a également rappelé aux parents "la nécessité de veiller à la vaccination de leurs enfants au cours de la troisième phase de la campagne, prévue du 25 au 31 janvier en cours, afin de protéger la santé des enfants".

## DES AVALANCHES FONT TROIS MORTS ET PLUSIEURS BLESSÉS DANS LES ALPES ITALIENNES

Trois personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées vendredi dernier après une série d'avalanches survenues dans les Alpes italiennes, ont indiqué les services locaux de secours. Un premier accident mortel s'est produit à Val Maira, dans la région du Piémont (nord-ouest), où une avalanche à plus de 2.300 mètres d'altitude a enseveli un couple allemand. Une femme de 50 ans a été tuée, tandis que son compagnon a été hospitalisé dans un état critique, selon les médias italiens.

Une autre avalanche mortelle a été signalée dans la zone de Vajo Gabene, dans la province de Vicence, en Vénétie, où un skieur-alpiniste italien âgé de 50 ans a perdu la vie, a indiqué l'agence de presse Ansa. Plusieurs autres avalanches ont été signalées vendredi dernier dans le Piémont, faisant plusieurs blessés, dont des ressortissants étrangers, selon les équipes de secours locales. Toutes les personnes blessées ont été secourues et transportées vers les hôpitaux voisins.

## PERTURBATIONS SUR LE SITE WEB DE ALGER16

Le site du quotidien *Alger16* enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises pour une réparation rapide et efficace afin d'éviter que cela se reproduise. Le quotidien *Alger16* s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**ALGER 16**

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par  
sarl BMA.com  
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication  
Mohamed Bouatane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja  
Yacine O.  
G. Salah Eddine  
Lamia O.  
Amine A.

O. M.

Djaffar Chibab  
Chekhat Meriem  
Lazela Omar  
Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16  
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre  
Tél. 020 10 23 68  
Siège social sarl BMA.com  
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad  
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53  
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :

L'Entreprise Nationale  
de communication, d'Édition  
et de Publicité  
Agence ANEP,  
01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 31/  
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45

020 05 13 77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION  
Société d'impression  
d'Alger  
SIA (Centre)

## EN APPLICATION DES INSTRUCTIONS DU CHEF DE L'ÉTAT **PARACHEVER LA GÉNÉRALISATION DE LA NUMÉRISATION**

*En 2025, l'Algérie a franchi un cap décisif dans son processus de modernisation institutionnelle en s'engageant résolument dans une transformation numérique globale de l'État. Cette dynamique, impulsée au plus haut sommet de l'Exécutif, s'inscrit dans le cadre de l'application rigoureuse des instructions fermes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de la généralisation de la numérisation un axe stratégique central de la réforme de l'action publique.*

À travers une vision nécessaire tournée vers la modernisation et la transformation numérique progressive, l'État affirme sa volonté de consacrer durablement la transparence dans la gestion, d'améliorer l'efficacité administrative et d'éradiquer les pratiques liées à la corruption et à la bureaucratie excessive.

Dès les premières orientations présidentielles, la numérisation a été élevée au rang de fondement essentiel du renouveau institutionnel. Le président de la République a clairement souligné que ce chantier ne relevait plus d'une simple modernisation technique, mais constituait un levier structurant pour renforcer la confiance entre l'administration et le citoyen, rationaliser la prise de décision et assurer une meilleure gouvernance des ressources publiques. Il avait insisté sur le fait que ce processus était désormais "une nécessité incontournable", affirmant avec fermeté que "l'intégration de tous les secteurs à cette démarche n'était pas une option", rejetant catégoriquement toute justification visant à retarder ou à freiner sa mise en œuvre.

Dans ce contexte, la création du Haut-Commissariat à la numérisation, doté d'un rang ministériel, a constitué une étape déterminante dans l'architecture institutionnelle de la réforme. La haute-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, a mis en exergue "l'extrême importance que le président de la République accorde au dossier de la numérisation et son suivi personnel de l'avancement du processus", illustrant ainsi "la forte volonté politique animant la plus haute autorité du pays pour la réalisation d'une transformation numérique globale en Algérie".

Ce pilotage politique direct a permis d'inscrire la transformation numérique dans une logique de continuité stratégique, dépassant les approches sectorielles fragmentées qui avaient longtemps freiné l'efficacité des politiques publiques. Il s'agit désormais d'un projet d'État transversal, mobilisant l'ensemble



des institutions autour d'objectifs communs clairement définis.

### UNE STRATÉGIE NATIONALE STRUCTURANTE À L'HORIZON 2030

L'ambition de l'État s'est traduite concrètement par l'annonce, en mai 2025, du contenu de la stratégie nationale de la transformation numérique à l'horizon 2030. Ce document de référence constitue la première feuille de route nationale encadrant de manière cohérente et intégrée la concrétisation de la transition numérique du pays. La stratégie repose sur cinq axes fondamentaux : "l'infrastructure de base des technologies de l'information et de la communication", "le capital humain et la formation", "la gouvernance numérique", "l'économie numérique" et "la société numérique". Ces axes traduisent une approche globale, visant à agir simultanément sur les fondements techniques, humains, institutionnels et sociétaux du numérique.

En complément, la stratégie s'articule autour de deux piliers majeurs. Le premier concerne le cadre juridique et réglementaire, appelé à encadrer, structurer et sécuriser le domaine numérique. À ce titre, le Haut-Commissariat à la numérisation œuvre actuellement à l'élaboration du projet de loi sur la numérisation, destiné à établir un socle juridique moderne, cohérent et adapté aux enjeux contemporains. Le second pilier porte sur la cybersécurité, englobant la protection des données et des systèmes contre les cybermenaces, dans un contexte international marqué par la montée des risques numériques.

Conscient du lien étroit entre transformation numérique, souveraineté nationale et sécurité stratégique, le président de la République a décidé de mettre en place d'un dispositif national de sécurité des systèmes d'information. Celui-ci est composé du Conseil national de la sécurité des systèmes

d'information (CNSSI) et de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), chargés de définir, coordonner et mettre en œuvre la politique nationale de cybersécurité.

Cette architecture institutionnelle traduit une approche proactive visant à anticiper les menaces, à protéger les infrastructures critiques et à garantir l'intégrité des données nationales dans un environnement numérique de plus en plus complexe et exposé.

### VERS UN ÉTAT PILOTÉ PAR LA DONNÉE

Parallèlement, le Haut-Commissariat s'attelle à la mise en service du système national d'information, pilier opérationnel de la gouvernance numérique. Ce système comprend la base de données nationale, le système national d'interopérabilité, destiné à assurer l'interconnexion fluide entre les différents ministères et organismes publics, ainsi que le système national d'aide à la prise de décision.

L'objectif est clair : fournir aux décideurs des données fiables, actualisées et structurées, afin de renforcer la qualité de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des politiques publiques. Dans ce cadre, Mme Benmouloud a fait état de la réalisation de 46 opérations de raccordement à la fibre optique à haut débit au profit de différents départements ministériels et organismes publics, garantissant un transfert sécurisé et performant des données vers la base nationale. L'année 2025 a également été marquée par la conclusion de plusieurs conventions de coopération entre les acteurs clés de la numérisation et les instances de contrôle et de transparence, notamment entre le Haut-Commissariat à la numérisation et la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC). Ces accords visent à renforcer les capacités

nationales en matière de bonne gouvernance, à croiser les bases de données et à prévenir plus efficacement les pratiques illicites. Dans le même esprit, le processus de parachèvement institutionnel du Haut-Commissariat, lancé en 2023, s'est consolidé avec l'installation, en octobre dernier, du Comité scientifique et technique. Cette instance est appelée à jouer un rôle stratégique dans l'orientation des politiques numériques nationales, en mobilisant l'expertise scientifique et technologique au service de la décision publique.

Sur le plan juridique, la transformation numérique a été confortée par l'adoption d'un nouveau texte de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique. Ce cadre vise à instaurer un environnement numérique de confiance, condition indispensable au développement des services en ligne et à la sécurisation des échanges électroniques. Enfin, l'année 2025 a vu l'émergence de nombreuses plateformes numériques sectorielles, lancées par plusieurs départements ministériels afin d'améliorer la prise en charge des préoccupations des citoyens. Ces outils visent à simplifier l'accès aux services publics, à réduire les délais de traitement et à instaurer une relation plus fluide, plus transparente et plus efficace entre l'administration et l'utilisateur.

À travers ce vaste chantier, l'Algérie ne se contente pas de numériser des procédures. Elle engage une transformation profonde de son modèle de gouvernance, fondée sur la donnée, la transparence, la responsabilité et la souveraineté numérique. Un processus structurant, pensé sur le long terme, qui ambitionne de hisser l'Algérie au niveau des standards internationaux, tout en répondant aux attentes concrètes du citoyen.

**G. Salah Eddine**

## LE CODE DE LA ROUTE EN COURS D'ENRICHISSEMENT POUR UNE VISION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DURABLE

**Le cadre législatif régissant la circulation routière en Algérie s'apprête à connaître une mutation majeure. Entre modernisation technique, fermeté judiciaire et mobilisation citoyenne, le nouveau projet de loi ambitieuse de mettre fin à l'hécatombe routière.**

Lors d'une réunion de concertation tenue vendredi dernier, le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports s'est entretenu avec les partenaires sociaux du secteur des transports. Ce qui ressort principalement de cette réunion c'est que le projet de loi, actuellement en cours d'examen législatif, demeure ouvert à l'enrichissement. Le texte final, intégrant les propositions issues de ces concertations, sera prochainement soumis aux membres du Conseil de la Nation pour débat et adoption. Structuré autour de 193 articles, ce texte introduit une cinquantaine de réformes de fond. L'État y concrétise une vision stratégique basée sur deux piliers : la prévention technique et une discipline de conduite rigoureuse. Le projet impose des normes de sécurité plus strictes pour les véhicules et accorde une importance cruciale à la maintenance durable des infrastructures routières. Le véritable tournant réside toutefois dans la révolution numérique

du secteur : le texte prévoit la modernisation des services de contrôle et l'automatisation de la gestion des infractions via une plateforme informatique centralisée.

### LA CITOYENNETÉ AU CŒUR DE LA PRÉVENTION

Au-delà de l'aspect répressif, le texte promeut une « citoyenneté active ». Il encourage la société civile à s'impliquer davantage dans la sensibilisation et valorise la culture du signalement. Pour porter cette ambition au plus haut niveau, le projet prévoit l'instauration du Prix du président de la République, une distinction qui récompensera les initiatives exemplaires en faveur de la sécurité routière. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a exprimé sa satisfaction lors d'un récent Conseil des ministres quant à la teneur de ce projet. Il a salué une approche globale qui encadre désormais l'ensemble de la chaîne : de la formation en auto-école à l'état des véhicules, jusqu'aux dispositifs de surveillance les plus modernes.



De leur côté, les organisations et associations spécialisées ont accueilli avec soulagement cette « feuille de route présidentielle ». Pour ces acteurs de terrain, cette réforme est l'unique réponse adéquate face au bilan humain dramatique sur nos routes. L'urgence de cette réforme est confirmée par les chiffres glaçants de la Protection civile. Pour l'année 2025, le bilan provisoire fait état de plus de 82 000 interventions à travers le pays. Avec 2 066 décès et près de 90 000 blessés,

ces statistiques alarmantes illustrent l'ampleur du défi que la nouvelle loi s'est donnée pour mission de relever. Alors que les chiffres de 2025 ont cruellement rappelé l'urgence d'agir, cette réforme représente l'ultime rempart pour transformer nos routes, de lieux de tragédie en espaces de circulation sûrs et civilisés. Le défi est désormais celui de sa mise en œuvre sur le terrain pour que, enfin, la sécurité devienne une culture partagée par tous.

Omar Lazela

## STOP AU TERRORISME ROUTIER

Depuis de nombreuses années, les routes algériennes sont devenues un symbole de pertes humaines. Les voyageurs se demandent souvent si ce sera leur dernier voyage. Pris au piège entre des conducteurs imprudents et une population qui reste silencieuse face à l'injustice. En 2025, on recense 4 500 morts et 57 000 blessés, dont certains souffriront de handicaps à vie. Face à cette situation, le gouvernement envisage une législation pour mettre fin à ce carnage. Mais cette décision est-elle la bonne ? Sera-t-elle bien accueillie par l'ensemble de la population ? Il s'agit d'un problème grave, malheureusement aggravé par un système laxiste et l'utilisation généralisée de faux certificats de contrôle technique (comme l'a démontré le tragique accident de Qued El Harrach). Cette manipulation des documents officiels transforme les véhicules en bombes à retardement dans nos rues, révélant de graves lacunes réglementaires qui exigent des solutions immédiates

et radicales. Les victimes de ces terroristes routiers sont innombrables et personne n'est épargné (hommes et femmes, enfants, écoliers et personnes âgées). Chaque tragédie laisse derrière elle des souffrances humaines qui ne guérissent jamais, et transforme les routes, autrefois axes vitaux, en scènes de mort gratuite qui quettent chacun sans exception. Les citoyens continuent d'appeler l'État, dont le devoir premier est de protéger ses citoyens, à mettre un terme aux agissements de ces criminels. Étendre l'état de droit et faire respecter la discipline routière n'est plus seulement une exigence organisationnelle, mais est devenu une nécessité absolue pour consacrer le droit fondamental du citoyen à la sûreté et à la sécurité dans son pays. Dans ce contexte, les mesures incluses dans le nouveau code de la route peuvent paraître « sévères », mais elles sont courantes dans de nombreux pays. Ces mesures ne pénalisent en rien les nombreux conducteurs respectueux du code de la route et de la vie humaine.

Hélas, comme souvent, certaines parties sans scrupules ont recouru à des méthodes extrêmes pour tenter de répondre aux revendications de longue date des citoyens visant à mettre fin au terrorisme routier qui inflige quotidiennement des souffrances aux familles algériennes. Ils propagent l'idée fautive que ces mesures entraîneront des pertes d'emplois dans le secteur des transports. Le plus aberrant est que cette loi n'a même pas encore été adoptée, ce qui prouve que toutes ces manœuvres ne sont rien d'autre que des tentatives de déstabilisation de l'ordre public. Le fait de devancer les événements en propageant des rumeurs et en incitant aux troubles avant la publication officielle des textes de loi confirme l'existence de personnes qui instrumentalisent la vie humaine pour bafouer les lois. Cela confirme également l'existence inévitable de motivations douteuses visant à exploiter les problèmes sociaux à des fins inavouées.

Abir Menasria

## TRANSPORTS L'UGCAA SALUE LES ASSURANCES DES POUVOIRS PUBLICS AU PROFIT DES PROFESSIONNELS

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a salué, samedi dernier dans un communiqué, la rencontre tenue vendredi dernier entre les représentants des syndicats professionnels et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, mettant en avant les assurances apportées par les pouvoirs publics à l'issue de cette réunion. L'Union a exprimé sa satisfaction quant à cette rencontre qui a réuni les syndicats professionnels avec les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, et à laquelle ont pris part l'UGCAA, la Fédération nationale des transporteurs de voyageurs et de marchandises (FNTVM), ainsi que la Fédération nationale des taxis, toutes

deux affiliées à l'Union, soulignant les garanties et engagements formulés par les autorités publiques. L'UGCAA s'est également félicitée de « l'approche participative et du climat de dialogue constructif ayant caractérisé les échanges », estimant que cette dynamique traduit une réelle volonté des pouvoirs publics de prendre en charge les préoccupations exprimées dans un cadre de concertation responsable et apaisé. Dans ce contexte, l'Union a indiqué que « l'ensemble des préoccupations et revendications soumise ont été prises en considération », ajoutant qu'il a été assuré qu'elles feront l'objet d'un examen approfondi au sein d'un groupe de travail conjoint, dont les travaux débiteront mardi prochain. Ces discussions porteront

notamment sur « la révision des tarifs dans l'objectif de préserver les droits de toutes les parties concernées et d'assurer l'équilibre nécessaire, tout en contribuant au renforcement du pouvoir d'achat du citoyen ». À ce titre, l'UGCAA a renouvelé son appel à l'ensemble des professionnels, en particulier les transporteurs et les chauffeurs de taxi, à lui transmettre dans les meilleurs délais leurs propositions concrètes et les solutions envisageables, afin de les intégrer au processus de concertation et d'enrichir les travaux du groupe conjoint. Par ailleurs, l'Union a réitéré son appel à la vigilance et au sens de responsabilité, exhortant les professionnels à privilégier la voie du dialogue, à ne pas céder aux

rumeurs infondées et à faire preuve de retenue avant toute action susceptible de porter atteinte à l'intérêt général. Elle a rappelé, dans ce cadre, que l'Algérie « est au-dessus de toute considération » et que la préservation de sa stabilité socioéconomique constitue « une responsabilité collective ». L'UGCAA a appelé les syndicats à éviter toute précipitation dans la publication de communiqués ou de déclarations qui ne serviraient pas une action syndicale sérieuse et responsable, mettant en garde contre les répercussions négatives que de telles démarches pourraient avoir sur les intérêts des professionnels et sur les efforts engagés en faveur d'un dialogue constructif.

Chekkat Meriem

## INDUSTRIE MÉCANIQUE EN ALGÉRIE

# TIRSAM ENTAMERA

# LE MONTAGE DE BUS EN FÉVRIER 2026

*Présent à la dernière édition de la Foire de la production nationale, le groupe Tirsam confirme son positionnement comme l'un des acteurs privés les plus dynamiques de l'industrie mécanique en Algérie. Forte de près de vingt années d'expérience dans la fabrication de véhicules destinés aux secteurs industriel et agricole, l'entreprise implantée à Batna amorce une nouvelle phase de diversification stratégique, marquée par son entrée sur le marché des véhicules destinés au grand public.*

Pour la première fois, Tirsam expose une gamme complète de camions légers et moyens « montés localement », conçus pour répondre aux besoins du transport de marchandises en milieu urbain. Cette orientation traduit une volonté claire de s'inscrire dans la politique nationale de substitution aux importations, tout en élargissant son portefeuille de produits vers des segments à forte demande. La diversification opérée par le groupe concerne également le segment stratégique des autobus. Le directeur commercial de Tirsam, M. Iza Ridha, a annoncé que « les premières réceptions du quota » d'importation de l'entreprise dans le cadre du programme des 10.000 autobus « sont imminentes ». Cette phase marque le point de départ d'un processus graduel, avant le basculement vers le montage local prévu pour début 2026. Engagé dans le programme national initié par le président de la République pour le renouvellement progressif du parc de transport collectif, Tirsam doit ainsi « réceptionner le premier arrivage de son quota », dès la « fin du mois de janvier 2026 ». Sans dévoiler le volume exact, le responsable précise que les commandes ont été passées auprès de marques chinoises



« leaders » du secteur. L'importation constitue cependant une étape transitoire, avant « de lancer le montage » sur une nouvelle chaîne de production dédiée au sein de l'usine de Batna. Les préparatifs industriels sont d'ores et déjà bien avancés. Selon M. Iza Ridha, les premiers kits destinés à l'assemblage seront réceptionnés en « parallèle » à la livraison des autobus finis. Le groupe vise ainsi « un lancement effectif de l'étape du montage dès le mois de février » 2026. La gamme concernera aussi bien des « minibus, de bus urbains en plus des autocars » destinés au transport interwilayas. À terme, et après l'achèvement du programme étatique, Tirsam prévoit également d'ouvrir la commercialisation de ces autobus au grand public.

### UNE MONTÉE EN PUISSANCE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE

Concernant la nouvelle gamme de camions exposée à la Foire, le groupe a déjà entamé les livraisons. « Tirsam s'est lancé cette année sur le segment des camions, nous avons commencé à réceptionner les commandes en septembre, et dès le 11 novembre les premières livraisons des matériels avaient démarré », explique le directeur commercial. La palette proposée couvre un large

spectre, allant des camions légers aux semi-remorques poids lourds, en passant par les véhicules dédiés à la livraison de marchandises. « La demande est forte, mais nous essayons d'être à la hauteur des attentes », souligne M. Iza Ridha. Le délai moyen entre la commande et la livraison est actuellement « en moyenne d'un mois », bien que celui-ci puisse varier « selon les arrivages des pièces que l'on commande pour le montage ».

Cette dynamique s'accompagne d'un effort soutenu pour renforcer les capacités locales de production. Le groupe mise sur l'augmentation progressive du taux d'intégration, tout en veillant au respect du « transfert de technologie » dans ses partenariats industriels. À ce titre, le taux d'intégration atteint déjà 65 % pour les camions de type semi-remorque. Les châssis sont entièrement fabriqués localement, et « même la matière première est algérienne ». Les composants encore importés concernent essentiellement certains éléments électroniques, des pièces liées aux essieux et aux systèmes de freinage, ainsi que certains pneumatiques spécifiques.

### UN CAPASSUMÉ VERS LE SAHARA

Parallèlement, Tirsam consolide sa présence dans le machinisme

agricole, un segment investi « dès 2014 et 2015 ». L'entreprise propose désormais une large gamme de tracteurs conçus pour répondre aux exigences spécifiques de l'agriculture saharienne. « Nous avons aujourd'hui une large gamme de tracteurs » agricoles, allant des modèles compacts destinés aux vergers aux « tracteurs géants ». Ces derniers, d'une puissance

dépassant les 240 chevaux, sont particulièrement adaptés aux grandes exploitations céréalières du Sud. Le taux d'intégration pour les tracteurs agricoles avoisine actuellement « près de 33 % », un niveau que le groupe ambitionne d'améliorer progressivement.

À travers cette stratégie multisectorielle, Tirsam s'impose comme un acteur clé de la relance industrielle nationale, combinant ancrage local, montée en gamme technologique et alignement sur les priorités économiques de l'État. À travers cette dynamique de diversification et d'intégration industrielle progressive, le groupe Tirsam illustre concrètement la mutation en cours de l'industrie mécanique nationale. En s'inscrivant dans les grands programmes publics tout en renforçant ses capacités locales de production, l'entreprise de Batna dépasse le simple rôle d'assembleur pour s'affirmer comme un acteur industriel structurant. Le passage programmé au montage des autobus, la montée en puissance sur le segment des camions et l'adaptation de l'offre aux besoins de l'agriculture saharienne traduisent une stratégie industrielle cohérente, orientée vers la souveraineté productive, le transfert de technologie et la création de valeur locale durable.

G. Salah Eddine

## DIVERSIFICATION DES RESSOURCES PRINCIPAL DÉFI DE L'ALGÉRIE À L'HORIZON 2026

La diversification des ressources économiques demeure l'un des défis majeurs que l'Algérie devra relever en 2026 et au-delà. C'est ce qu'a affirmé, dimanche dernier, l'expert économique et financier Mahfoud Kaoubi, invité de l'émission « L'invité du jour » sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne. D'emblée, M. Kaoubi a souligné que le secteur des hydrocarbures continuera de constituer la principale source de devises du pays.

Toutefois, selon lui, l'enjeu central réside désormais dans la capacité de l'économie nationale à élargir sa base productive, à renforcer l'intégration économique et à accroître la création de richesses. « La véritable bataille en 2026 et au-delà sera celle de la diversification », a-t-il insisté. Abordant les dispositions de la loi de

finances 2026, l'expert a estimé que le législateur a fait le choix de la stabilité, tout en introduisant certaines mesures qui auront un impact direct ou indirect sur le pouvoir d'achat des citoyens. Il a notamment cité des augmentations ciblées, telles que le relèvement du droit de timbre, de la vignette automobile pour certaines catégories de véhicules, ainsi que de la taxe d'habitation révisée à la hausse.

Sur le plan de la transformation numérique de l'économie, appelée à se poursuivre en 2026, M. Kaoubi s'est félicité des avancées enregistrées, saluant les efforts du Haut-Commissariat à la numérisation. Selon lui, l'Algérie a atteint un niveau très avancé dans l'architecture de cette transformation. Il a toutefois plaidé pour une mise en œuvre progressive, afin de garantir efficacité

et légitimité. « La transformation numérique ne peut réussir sans une profonde réorganisation de l'administration publique », a-t-il souligné, appelant également à une meilleure préparation de la sphère économique pour faciliter l'adoption de ce nouveau modèle.

Enfin, évoquant la récente hausse des prix des carburants, l'expert a tenu à préciser que celle-ci ne résulte pas d'un relèvement de la fiscalité. Selon lui, il s'agit d'un ajustement opéré par l'Agence nationale des hydrocarbures pour compenser l'augmentation des coûts liés notamment au raffinage et à la distribution. « C'est la raison pour laquelle cette mesure n'a pas été intégrée au débat sur la loi de finances 2026 », a-t-il expliqué.

R. E.

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

# PERSPECTIVES AGRICOLES PROMETTEUSES POUR RELEVER LES DÉFIS

*Véritable locomotive du renouveau agricole saharien, la wilaya d'Adrar s'impose désormais comme le nouvel eldorado des investisseurs. Grâce à ses vastes étendues et ses ressources hydriques, la région a su attirer d'importants capitaux publics, privés et internationaux. Ces projets d'envergure transforment le désert en grenier stratégique, plaçant la wilaya en première ligne pour garantir la sécurité alimentaire du pays.*

Ces résultats s'expliquent par une conjonction de facteurs favorables, ont précisé des responsables de la Direction des services agricoles (DSA) locale. La disponibilité de vastes étendues de terres et d'importantes ressources hydriques, combinée à un climat adapté, favorise en effet les cultures stratégiques, au premier rang desquelles figurent les céréales. À cela s'ajoute le soutien décisif de l'État à l'investissement, via des prêts bonifiés et un guichet unique au sein de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) locale, qui simplifient les démarches administratives pour les porteurs de projets. L'électrification agricole, l'aménagement des pistes d'accès aux exploitations, la fourniture de semences et d'engrais, ainsi que l'accompagnement technique ciblé des institutions spécialisées viennent renforcer cette dynamique vertueuse. La géographie agricole de la wilaya s'articule désormais autour de plusieurs pôles d'excellence en pleine expansion. Selon Mohamed-Salah Touhami, chef du service des statistiques à la DSA, ce maillage territorial repose sur des zones stratégiques telles que Hmadet El-Raya (Sebaa), Satah Baamour (Fenoughil), ou encore les périmètres Oued El-Zine 1 et 2 à Tamanti. À ces pôles s'ajoutent ceux de Satah Azzi (Zaouiet Kounta), Ain El-Fath (Inzegmir) et celui de Tamekten (Aoulef), consolidant l'influence agricole d'Adrar jusqu'aux confins orientaux de la wilaya. Afin de lever les obstacles bureaucratiques, l'accès au foncier agricole a été considérablement simplifié grâce à la généralisation de plateformes numériques dédiées. Initiés par l'Office national des terres agricoles (ONTA) et l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), ces outils digitaux garantissent désormais une plus grande transparence dans l'attribution des périmètres. Cette modernisation, couplée à des mesures incitatives attractives, a créé un véritable appel d'air pour l'investissement national. De grands groupes publics tels que Sonatrach,



Cosider et Agrodiv s'imposent comme des acteurs clés de cette dynamique. Leur engagement massif dans les cultures stratégiques témoigne de la volonté de l'État de mobiliser ses plus puissants leviers industriels pour gagner la bataille de la souveraineté alimentaire. Le paysage local s'enrichit de partenariats stratégiques tels que les projets algéro-turc "Dunaysir" et algéro-qatari "Baladna". Ces investissements majeurs ciblent la production de céréales, de fourrage et de lait en poudre au cœur d'Adrar.

## ÉNERGIE ET LOGISTIQUE EN SOCLE DU RENOUVEAU

L'extension du réseau d'électrification a généré un effet de levier immédiat, favorisant l'expansion continue des surfaces irriguées sous pivots. Cette dynamique se traduit par une hausse constante des rendements des cultures stratégiques au fil des saisons. Pour sécuriser cette production croissante, la wilaya renforce ses infrastructures logistiques avec la construction de deux grands silos, d'une capacité globale de 1,1 million de quintaux, complétés par 11 centres de stockage de proximité. Ce maillage stratégique vise à garantir la préservation des récoltes et à consolider la sécurité alimentaire nationale. Pour booster le maïs grain fourrager, l'Office national des aliments du bétail (ONAB) érige un complexe de stockage et une unité de transformation. Dotée d'une capacité de 130 000 tonnes (silos et entrepôts), cette infrastructure stratégique stoppera le transfert coûteux des matières premières vers l'extérieur de la wilaya, a précisé le responsable de la filière, Othmane Belaïd. Dans cette wilaya du Sud-

***La wilaya d'Adrar ne se contente plus de valoriser ses avantages naturels. Elle incarne une nouvelle doctrine agricole fondée sur l'intégration verticale des filières, l'industrialisation des pratiques et l'alignement étroit entre politiques publiques, capitaux lourds et innovation logistique.***

Quest, le blé dur confirme son rang de pilier des cultures stratégiques, désormais talonné par le maïs-grain. Cette dernière filière suscite un engouement croissant chez les investisseurs, portés par les besoins nationaux en aliments de bétail. En parallèle, l'administration locale accentue ses efforts pour diversifier la production, ciblant des créneaux tout aussi vitaux. L'accent est mis sur les légumineuses et les oléagineux notamment le tournesol et le colza, afin de réduire la dépendance aux importations d'huiles végétales. Dans cette dynamique de croissance, le chef de l'exécutif local, Fodil Douifi, a profité du lancement des campagnes de labours-semences et de récolte du maïs-grain pour mobiliser les acteurs du secteur. Il a fermement insisté sur l'impératif pour les organismes

d'appui technique d'intensifier leur présence sur le terrain afin de garantir la performance de ces filières vitales. Pour le chef de l'exécutif local, l'enjeu dépasse les frontières de la wilaya : chaque hectare mis en valeur est un pas de plus vers la souveraineté nationale. Car au cœur du Sahara, ce n'est plus seulement du grain que l'on récolte, mais les bases d'une Algérie durablement affranchie de la dépendance alimentaire.

## UN BASCULEMENT STRATÉGIQUE

L'expérience d'Adrar illustre un basculement structurel de l'agriculture saharienne, désormais pensée comme un pilier central de la sécurité nationale et non plus comme une simple extension territoriale. La wilaya ne se contente plus de valoriser ses avantages naturels. Elle incarne une nouvelle doctrine agricole fondée sur l'intégration verticale des filières, l'industrialisation des pratiques et l'alignement étroit entre politiques publiques, capitaux lourds et innovation logistique. Cependant, la durabilité de ce modèle reposera sur un équilibre fin. La gestion raisonnée des ressources hydriques, la montée en compétence des exploitants, la stabilité des chaînes logistiques et l'adaptation continue aux contraintes climatiques conditionneront la pérennité de cette dynamique. Le défi n'est plus d'investir, mais d'optimiser, de sécuriser et de rendre reproductible ce modèle à l'échelle nationale. En ce sens, Adrar dépasse son statut de wilaya agricole performante. Elle devient un marqueur géopolitique interne, démontrant que le Sahara algérien n'est plus une marge à aménager, mais un cœur productif stratégique. **Omar Lazela**

## 18<sup>e</sup> ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL D'ALGER

# «DJANAZET AYOUB» S'ADJUGE LE GRAND PRIX

« *Djanazet Ayoub* », écrite et mise en scène par Ahmed Rezzak et produite par le Théâtre national algérien (TNA), a remporté le Grand Prix de la 18<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP) d'Alger, à l'issue de la cérémonie de clôture organisée au TNA.

Cette comédie burlesque, portée par une distribution imposante de 21 comédiens, a su séduire le jury, présidé par l'universitaire Noureddine Amroun, et composé de la comédienne Chahd Rym Zouablia, du comédien Athmane Bendaoud, du scénographe Fawzi Benhimi, du musicien Hanafi Meliani, ainsi que du metteur en scène et dramaturge Haroun El Kilani. Par son ampleur scénique, son dispositif choral et sa mécanique comique soutenue, la pièce s'est distinguée par son énergie et sa capacité à capter l'attention du public. La pièce s'ouvre sur les obsèques d'Ayoub, riche commerçant polygame, entouré de ses quatre épouses, de ses enfants, de ses cousins et de ses voisins. Son obsession de l'héritier mâle laisse derrière elle un héritage lourd de blessures, de jalousies et de frustrations qui, à sa mort, éclatent au grand jour. Le fragile équilibre familial se fissure alors, transformant le deuil en une lutte acharnée pour l'héritage, où rancœurs anciennes et rivalités latentes prennent le pas sur le recueillement. À travers cette fresque familiale, « *Djanazet Ayoub* » explore des thématiques sociales et féminines fortes, mettant en lumière les tensions familiales, la domination patriarcale et la marchandisation des liens du sang dans une satire mordante où le rire sert de révélateur des



dysfonctionnements sociaux. Le palmarès de cette 18<sup>e</sup> édition a également distingué Abdelmounem Khelladi, lauréat du prix du meilleur second rôle masculin pour son interprétation dans « *Le ar, malek enahatine* » du Théâtre régional de Djelfa. Le prix du meilleur second rôle féminin est revenu à Faten Guessar pour sa prestation dans « *Moufaraqa* » du Théâtre régional d'El Eulma, une distinction qui suscite toutefois des interrogations, la comédienne ayant incarné le premier rôle féminin de la pièce et livré, aux côtés de Hichem Guergah, une performance intense et exigeante, dépassant largement le cadre d'un second rôle. Le prix de la meilleure interprétation masculine a été attribué à Rebbat Amirouche pour son rôle dans « *Palestine trahie* » du Théâtre régional de Tizi-Ouzou, tandis que celui de la meilleure interprétation féminine a été décerné ex æquo à Fariza Chemakh pour « *Bibliomania* » du Théâtre régional d'Annaba et à Ferial Madjadji pour « *Palestine trahie* ». Concernant cette

dernière, le choix du jury semble relever d'une distinction symbolique, le personnage incarné – celui de la journaliste assassinée Shireen Abu Akleh – n'occupant que quelques minutes de présence scénique et ne constituant pas un premier rôle. Le prix de la meilleure musique est revenu à Abdelkader Soufi pour « *Dhik Eilila* » du Théâtre régional d'Oran, tandis que celui de la meilleure scénographie a été décerné à Hamza Djaballah pour « *Banka Pro Max* » du Théâtre régional d'Oum El Bouaghi. Ce

demier signe ainsi une deuxième consécration consécutive dans cette catégorie, après le prix obtenu l'an dernier pour « *Kelma* » du Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès. Le prix du meilleur texte a été attribué ex æquo à Hamid Allaoui pour « *Ghadhbat El Bey* » du Théâtre régional de Biskra et à Liamine Bentoumi pour « *El Bourda Wel Meddaha* » du Théâtre régional de Saïda. De son côté, Mouni Boualem a remporté le prix de la mise en scène pour « *Camaval Roumani* » du Théâtre régional de Constantine. Le prix du jury est revenu à « *El Hachim* » de l'Institut national des métiers des arts du spectacle (Ismas), qui participait pour la première fois au festival, obtenant ainsi une reconnaissance artistique notable. Le jury a également décerné un prix de gratitude et de reconnaissance à « *Ibadat* » du Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès. Si ce palmarès demeure le choix souverain du jury et consacre à juste titre, à travers le Grand Prix, une œuvre qui a su rallier à la fois le public et la critique, il n'en suscite pas moins des interrogations, notamment dans certaines catégories intermédiaires. Mais, comme souvent dans les compétitions artistiques, il est difficile de satisfaire tout le monde.

Chekrat Meriem

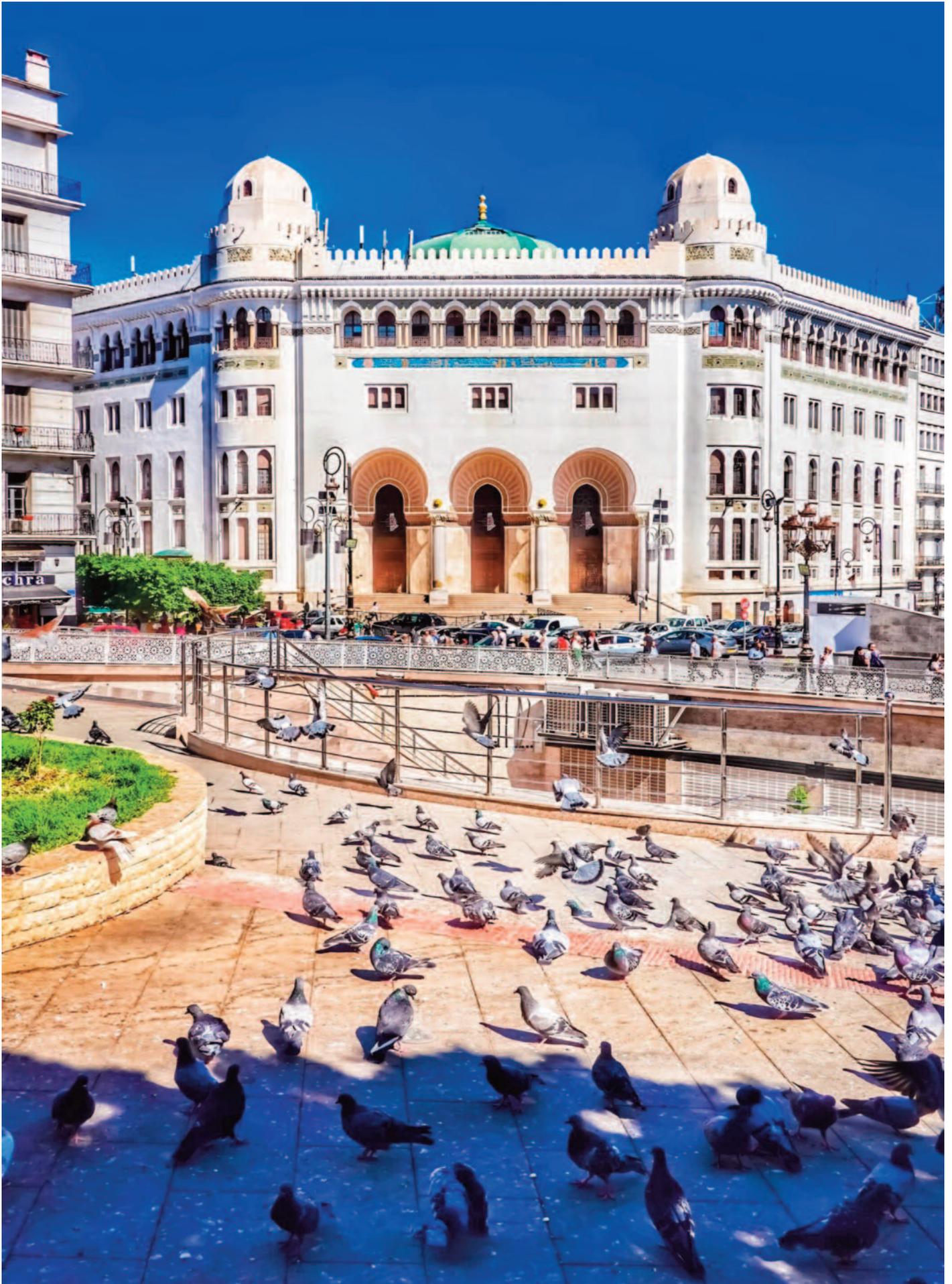
### DOSSIERS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

## INSTALLATION DE LA COMMISSION NATIONALE

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé à l'installation de la Commission nationale chargée du suivi des dossiers du patrimoine culturel immatériel, une démarche qui traduit l'attention particulière accordée par l'Etat à la protection, à la sauvegarde et à la valorisation de ce legs civilisationnel, selon une vision stratégique intégrée, a indiqué un communiqué du ministère. L'installation de cette commission participe de "la nouvelle approche adoptée par le ministère de la Culture et des Arts, fondée sur l'équilibre entre les bases scientifiques en matière d'inventaire et de documentation et l'anticipation dans le suivi et la mise en œuvre", ainsi que "dans la concrétisation de la volonté ministérielle visant à parfaire l'inventaire national des éléments du patrimoine culturel immatériel et à assurer une maîtrise méthodique du processus d'élaboration et de traitement des dossiers, tant au niveau national que pour ceux relatifs à l'inscription sur les listes de

l'Unesco, garantissant ainsi précision, cohérence et efficacité dans l'action". Dans ce contexte, la ministre a affirmé que "le patrimoine culturel immatériel constitue l'un des piliers fondamentaux de l'identité nationale et requiert une approche scientifique et institutionnelle rigoureuse, fondée sur une coordination étroite entre les différents secteurs et intervenants, et allant au-delà des traitements conjoncturels vers l'adoption d'une vision anticipative et durable en matière de gestion et de suivi". La Commission nationale assume un "rôle central" dans l'organisation de l'opération d'inventaire, la définition des priorités, le suivi de l'évolution des dossiers et l'unification des méthodologies adoptées pour la documentation et la mise à jour. Elle est également chargée de proposer les mécanismes juridiques et réglementaires visant à protéger les éléments du patrimoine culturel immatériel contre les risques de disparition, selon le communiqué.





SELMA  
GHEZALI

## RETOUR MUSICAL

REVIENT AVEC  
«MAGHROMEH», UN PROJET  
AUX COULEURS JORDANIENNES

Après une période d'absence, l'artiste Selma Ghezali signe son retour sur la scène musicale à travers la Jordanie avec la chanson « Maghromeh », un projet à l'identité jordanienne affirmée, tant sur le plan artistique que visuel. Le clip a été tourné à Amman dans le cadre d'une collaboration arabe réunissant plusieurs talents de la région. Selma Ghezali a expliqué que ce retour n'était pas le fruit d'un long calcul, mais d'un ressenti profond qui l'a accompagnée durant son éloignement de la musique. Malgré son engagement dans la vie familiale et la maternité, elle affirme avoir toujours cru que le moment opportun finirait par arriver, ce qui s'est concrétisé lorsqu'elle a découvert une chanson qui lui ressemblait. Bien que le clip ait été réalisé par le réalisateur algérien Mohamed El Amine Bouguera, venu spécialement d'Algérie, « Maghromeh » reste

un projet jordanien à part entière. L'artiste a salué le soutien de la Jordanie, de la ville d'Amman, de l'Office du tourisme et de la Royal Film Commission, ainsi que la collaboration avec le compositeur Tony Qattan, le parolier Omar Sari et le distributeur Khaled Mostafa. Concernant son époux, le musicien Bachar Ghazawi, Selma a confié que son enthousiasme initial était réservé, avant d'évoluer après l'écoute des nouveaux titres. Il participe d'ailleurs à l'album avec la chanson « Owaadini », qui devrait prochainement être tournée à Aqaba. Selma Ghezali travaille actuellement sur plusieurs nouvelles chansons, un projet qui, bien que pensé au départ comme une série de singles, s'est progressivement transformé en un album reflétant une nouvelle étape de son parcours artistique.

MOUNIA BEN FEGHOUL  
ANNONCE SON  
MARIAGE EN TOUTE  
DISCRÉTION

L'actrice algérienne partage la nouvelle trois semaines après la cérémonie, Mounia Ben Fegoul a créé la surprise en annonçant son mariage, célébré le 22 novembre dernier, près de trois semaines après l'événement et sans aucune annonce préalable. C'est sur ses réseaux sociaux que l'actrice a choisi de partager ce moment personnel avec ses abonnés, en publiant plusieurs photos de la cérémonie qui s'est déroulée dans un restaurant d'hôtel à Alger dans une ambiance élégante et intimiste. Elle a accompagné ses publications de la phrase : « Alhamdulillah, par Sa Grâce se réalisent les bonnes choses », exprimant sa gratitude et son bonheur. Cette annonce a rapidement suscité de nombreuses réactions de la part du public et de ses collègues du milieu artistique, qui ont félicité Mounia et lui ont adressé leurs vœux de bonheur et de réussite dans sa nouvelle vie. Tout en partageant ce moment exceptionnel, l'actrice a veillé à préserver la confidentialité des détails de sa vie privée, confirmant son souhait de maintenir un équilibre entre sa carrière artistique et sa vie personnelle.

RETOUR DE  
«MALCOLM  
IN THE MIDDLE»

Après plus de dix ans, Malcolm retrouve sa famille dans une version modernisée de la série culte. Après plusieurs années d'absence, la série comique « Malcolm In The Middle » fait son retour avec une nouvelle version intitulée « Malcolm In The Middle : Life's Still Unfair », ramenant sur les écrans l'une des familles les plus déjantées de la télévision. La série, lancée en 2000, a marqué l'histoire de la comédie familiale en proposant une vision atypique et satirique de la vie d'une famille américaine, loin des clichés traditionnels. L'idée de relancer la série a été confirmée en 2024 par l'acteur principal Frankie Muniz, qui a insisté sur le fait que la reprise ne serait pas motivée par la nostalgie : « Nous ne voulons pas simplement refaire la série pour exploiter la nostalgie... Nous voulons créer quelque chose de qualité, qui respecte l'esprit de l'original. » En 2025, le projet a reçu le feu vert, et la production a débuté sous le nouveau titre « Malcolm In The Middle : Life's Still Unfair ». L'intrigue suit Malcolm, qui revient vivre auprès de sa famille après plus de dix ans d'éloignement, lorsqu'Helen et Lewis insistent pour qu'il assiste à leur fête de 40e anniversaire de mariage. Malgré le temps écoulé, les dynamiques familiales restent inchangées : le chaos règne toujours, et Malcolm continue de jouer le rôle de la voix de la raison au milieu de l'absurde. Le seul changement notable concerne le personnage de Dewey, désormais interprété par Caleb Ellsworth-Clark, en remplacement d'Eric Bear Sullivan, qui a pris sa retraite après la série originale. La série sera diffusée en avant-première le 10 avril 2026 sur Hulu, aux États-Unis, et devrait être disponible sur Disney+ dans d'autres pays.

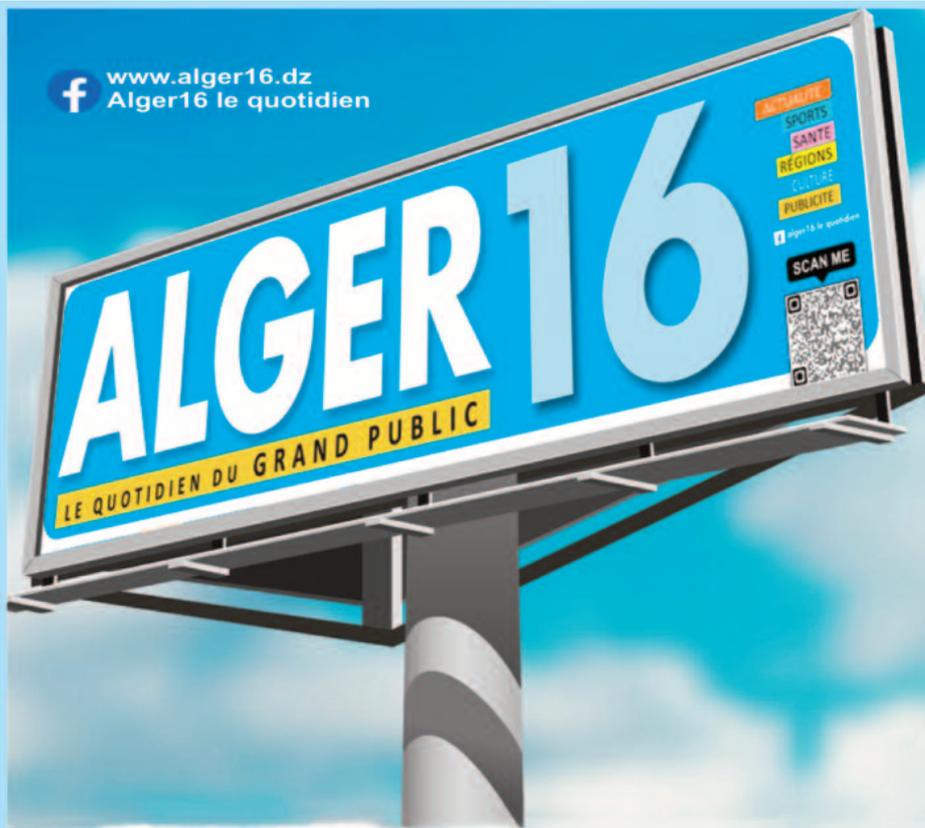


## SKINBY SHERINE

SHERIN AMARA LANCE  
SA NOUVELLE MARQUE

L'influenceuse et YouTubeuse Sherin Amara a annoncé, il y a deux jours, le lancement de sa nouvelle marque de soins SkinBy Sherine. Le premier produit dévoilé est une gamme de eye patches, spécialement conçus pour le contour des yeux. Sherin a présenté son produit entourée de son mari et de sa famille dans un moment riche en émotion. Le public, déjà habitué à la voir utiliser fréquemment des eye patches, avait une idée de ce type de produit et a accueilli l'annonce avec enthousiasme. Cette initiative marque le début d'une nouvelle aventure entrepreneuriale pour l'influenceuse, qui souhaite proposer des soins accessibles et adaptés à ses abonnés.





**ALGER16,**  
le quotidien  
du **Grand Public**



**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**

## TOUT SAVOIR SUR

## LA CERVICALGIE

**Les cervicalgies sont des douleurs vives siégeant au niveau du cou, disparaissant le plus souvent en quelques jours ou semaines.**

La cervicalgie correspond à une douleur située à l'arrière du cou, le plus souvent liée aux tensions musculaires, aux mauvaises postures ou à l'arthrose. Elle peut provoquer raideur, maux de tête et irradiations vers les épaules ou les bras. Dans la majorité des cas, elle est bénigne et soulagée par la chaleur, les étirements doux et la correction des postures ; cependant, des douleurs persistantes, nocturnes ou accompagnées de fièvre nécessitent une consultation médicale.

#### QU'EST-CE QUE LA CERVICALGIE ?

La cervicalgie fait partie des troubles musculo-squelettiques les plus fréquents. Elle correspond à une douleur située à l'arrière du cou, souvent accompagnée d'une sensation de raideur qui limite les mouvements de la tête. Dans la majorité des cas, elle est liée à de mauvaises postures, à l'arthrose cervicale ou à un traumatisme, mais peut aussi être favorisée par le stress, l'anxiété ou certaines activités physiques répétitives. Les douleurs cervicales sont le plus souvent mécaniques : elles apparaissent sans cause évidente, s'accroissent lors des mouvements et gênent les gestes du quotidien. On distingue généralement trois grands types de cervicalgies :

- les cervicalgies communes, sans lien direct avec une maladie ou un traumatisme ;
- les cervicalgies traumatiques, comme le « coup du lapin » après un accident ;
- les cervicalgies symptomatiques, liées à une maladie inflammatoire comme la spondylarthrite ankylosante.

#### SYMPTÔMES ET SIGNES ASSOCIÉS

Les symptômes peuvent être variés : douleur postérieure du cou irradiant vers les épaules, maux de tête, contractures musculaires, fatigue accrue ou vertiges. Dans les formes

traumatiques, d'autres troubles peuvent apparaître de façon différée, tels que des troubles visuels, auditifs ou des difficultés de concentration.

Lorsque la douleur persiste la nuit, progresse sans amélioration ou s'accompagne de fièvre, une origine inflammatoire doit être envisagée et nécessite un avis médical rapide. Certaines cervicalgies s'accompagnent d'irradiations douloureuses dans le bras : on parle alors de névralgies cervicobrachiales. D'autres situations associent douleurs cervicales, vertiges ou troubles visuels et peuvent évoquer une atteinte de la circulation vertébro-basilaire ; leur évaluation doit être médicale afin d'écartier une cause vasculaire ou

neurologique.

#### QUAND LA DOULEUR SURVIENT APRÈS UN TRAUMATISME

Après un accident — notamment automobile — un « coup du lapin » peut provoquer une douleur cervicale aiguë avec limitation des mouvements du cou. Les signes peuvent apparaître immédiatement ou secondairement. La recherche de symptômes neurologiques est alors essentielle, car l'évolution peut être progressive et nécessite parfois des examens d'imagerie et un suivi adapté.

#### GESTES À ADOPTER POUR SOULAGER ET PRÉVENIR LA DOULEUR

En complément d'un avis médical lorsque cela est nécessaire, certaines mesures simples à domicile peuvent aider à soulager les tensions musculaires :

- application de chaleur (bouillotte, douche chaude) pour détendre les muscles ;
- massages doux deux à trois fois par jour ;
- maintien d'une posture adaptée au quotidien ;
- tête alignée avec la colonne vertébrale ;
- pauses régulières en cas de travail prolongé sur écran.

Devant un ordinateur, la hauteur de l'écran, la position du siège et la fréquence des pauses jouent un rôle majeur dans la prévention des douleurs cervicales. La prise en charge repose sur l'identification de la cause, l'adaptation des gestes du quotidien et la vigilance face aux signes d'alerte. Une bonne hygiène posturale et un renforcement progressif des muscles du cou et des épaules contribuent à limiter les récurrences et à protéger le rachis cervical sur le long terme.

En conclusion, ce portrait saisis un instant de vulnérabilité et de force mêlées, où le regard du sujet raconte autant que le décor qui l'entoure. Entre silence, mémoire et résilience, l'image invite le spectateur à prolonger l'histoire au-delà du cadre et à questionner ce qui se cache derrière ce moment suspendu.



#### NUMÉROS UTILES

##### URGENCES ET SÉCURITÉ

**SAMU**  
021.67.16.16/  
67.00.88

**CHU MUSTAPHA**  
021.23.55.55

**CHU BEN AKNOUN**  
021.91.21.63

**CHU BENI MESSOUS**  
021.93.11.90

**CHU BAINEM**  
021.81.61.13

**CHU KOUBA**  
021.58.90.14

**AMBULANCES**  
021.60.66.66

**DÉPANNAGE GAZ**  
021.68.44.00

**DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ**  
021.68.55.00

**SERVICE DES EAUX**  
021.68.32.32/  
58.37.37

**PROTECTION CIVILE**  
021.61.00.17

**SÛRETÉ DE WILAYA**  
021.63.80.82

**GENDARMERIE**  
021.62.11.99/  
62.12.99

#### NUMÉROS UTILES

**AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE**  
021.54.15.15

**AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)**  
021.28.11.12

**Air France**  
021.73.27.20/  
73.16.10

**ENMTV**  
021.42.33.11/12

**SNTF**  
021.76.83.65/  
73.83.67

**SNTR**  
021.54.60.00/  
54.05.04

**Hôtel Sheraton**  
021.37.77.77

**Hôtel Mercure**  
021.24.59.70/85

**Hôtel El-Djazair**  
021.23.09.33/37

**Hôtel El-Aurassi**  
021.74.82.52

**Hôtel Hilton**  
021.21.96.96

**Hôtel Sofitel**  
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces sont à **150 DA** seulement

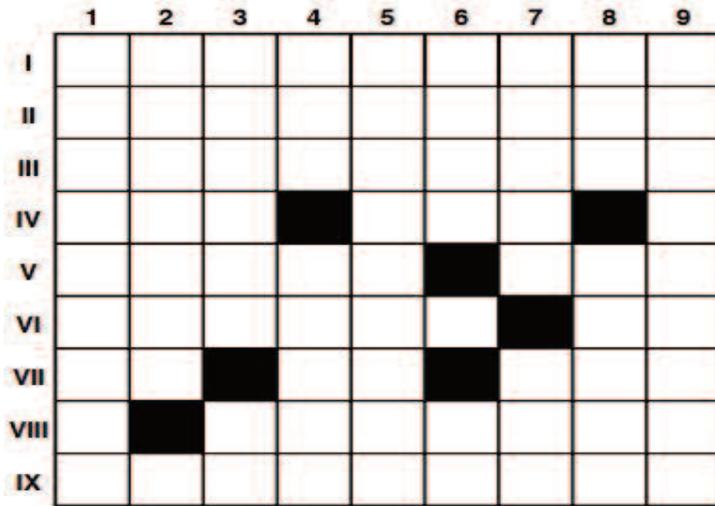
Anniversaires, félicitations... à **300 DA** seulement

**ALGER 16**

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

## Mots Croisés N°1317



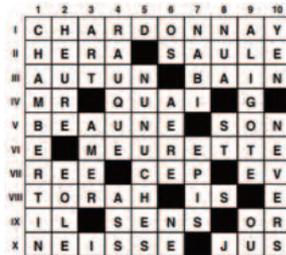
### HORIZONTALEMENT

I. Il monte les étage en roulant. II. Musulmane du temps jadis.  
 III. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué.  
 Rappel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide.  
 Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à  
 fleurs bleues. IX. Abandonnez.

### VERTICALEMENT

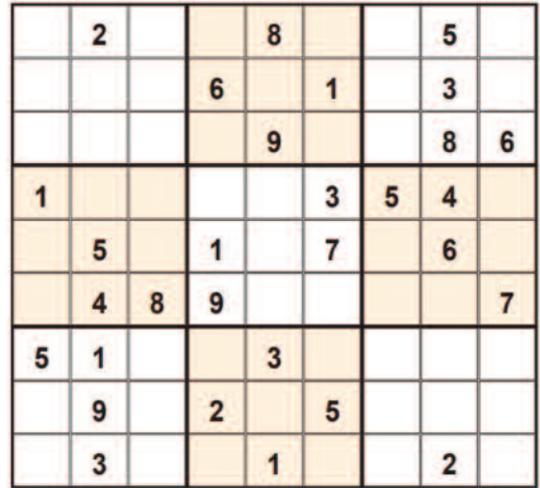
1. Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole.  
 4. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet.  
 5. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol.  
 7. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York.  
 Arcade. 9. Remâchez.

### SOLUTION N°1316

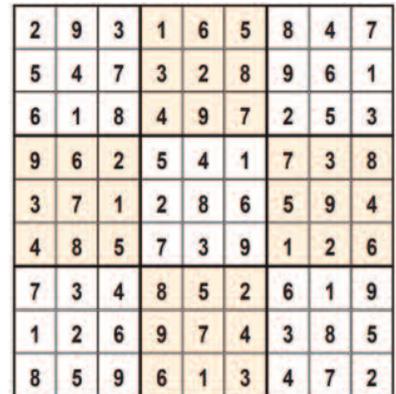


### RÈGLES DU JEU N° 1317

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.



### SOLUTION N°1316



## CHOISI LE BON CHEMIN



## PHOTO DU JOUR



Quand t'es puissant mais t'as pas le permis

## MOTS MÊLÉS



- AILERON
- FRAISE
- PIANO
- ALPAGUE
- FRICHE
- PISTOLET
- BETON
- GARAGE
- PLACE
- BISEAU
- GOULAG
- PODIUM
- CABINE
- GOULOT
- PORTION
- CASCADE
- GREC
- SABRE
- CIBLE
- INDEX
- SCHEMA
- CITADELLE
- MAGASIN
- SCORBUS
- CIVIL
- MARMITE
- SPIRALE
- COCON
- MELODIE
- TAMBOUR
- CONVIVE
- MILLION
- VEINE
- COPIE
- MINEUR
- VENAL
- COUPOLE
- MOMIE
- VERANDA
- DIESEL
- MOTEUR
- VERRUE
- ECHEC
- MUSCLE
- VIVIER
- ETAİN
- PATHOLOGIE

### SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°303

Le mot-mystère est : constellation

## Mots Fléchés N°1227

DÉPART D'UNE TRANSAT CORSAIRE MALOIN	FACE-À-FACE POINTE À CANCALE	VARIÉTÉ DE CHAMPAGNE REFUGE	BAHUTS POSSESSIF	CORSAIRE MALOIN DONNE LE CHOIX	INTERCALER C'EST-À-DIRE
ÉPOQUES SUPPRIMER			CORDAGES DE VOILIER DÉTRUISAIENT	PRESSE À MÉTAUX	THÉÂTRE JAPONAIS
ROULÉ AIGRES		VOISINE DE ST MALO		CELLE DU RHUM PASSE À ST MALO LICHENS	RÉPÊTE
GRAND OU PETIT, C'EST UNE ÎLE À ST MALO	NÉGATION LA CÔTE PRÈS DE ST MALO		EAU RENVERSÉE		MÉTAL INONDERA
	ÉCLOSE ROUTE DU RHUM OU QUÉBEC-ST MALO				VICTOIRE DE NAPOLEON
MAT DÉMONTÉ BUT DES PÊCHEURS MALOINS		DANS VENT QUI SOUFFLE... SUR L'OLYMPES		CONTESTÉS	
					DÉCORER
RESSASSE ADMIRATEUR				PETIT TÊTU SITE MÉDIÉVAL À ST MALO	
		TROUBLÉ	GRAND DÉSERT PETITE SAINTE		
FATIGUÉES PREMIER HOMME				MESURE CHINOISE	NEPTUNIUM AU LABO NOTE
			CÉLÈBRE ÉTABLISSEMENT MALOIN		
CABINET DE NOTAIRE				CACHER	

### LES 7 ERREURS

### SOLUTION N°1226



D	E	N	A	F	I	F	A	E	L
R	L	E	D	E	B	R	O	U	S
Z	A	Z	I	E	R	A	R	T	S
L	O	P	E	Z	C	R	E	V	A
L	O	S	I	E	C	H	E	S	A
A	S	I	E	C	H	E	S	A	S
G	E	L	U	C	I	K	E	N	U
M	A	D	O	N	N	A	S	I	E
D	I	O	T	O	M	B	A	L	I
R	G	A	G	R	E	A	I	E	N
O	S	E	E	S	O	S	O	B	U

LIGUE 1 MOBILIS (MISES À JOUR DE LA 12<sup>e</sup> JOURNÉE)

# MCA - CSC ET JSK - MBR AU MENU DU JOUR

La Ligue nationale de football professionnel (LFP) va enfin boucler, aujourd'hui, son cycle de mises à jour de la phase aller du championnat de Ligue 1 avec la programmation, ce soir, des deux derniers matchs encore non soldés de cette première partie de l'exercice 2025-2026. Il s'agit des rencontres MCA - CSC et JSK - MBR, qui comptent pour la 12<sup>e</sup> journée.

À peine trois jours après s'être affrontées directement à Tizi-Ouzou, vendredi dernier, dans un match de retard comptant pour la mise à jour de la 6<sup>e</sup> journée, revoilà donc le MC Alger et la JS Kabylie de nouveau appelés à réinvestir leurs terrains respectifs, chacun de son côté, dès aujourd'hui, pour solder ce qu'il leur reste à jouer de la phase aller, avant d'aborder la 15<sup>e</sup> et dernière journée de cette première tranche de l'exercice en cours, le week-end prochain. Le MC Alger (1<sup>er</sup>, 32 points) recevra le CS Constantine (9<sup>e</sup>, 19 points) dans son antre de Douéra, Ali-Ammar stadium, en début de soirée à partir de 20 heures. Au-delà de la différence apparente entre les deux clubs dans le classement, le MCA gagnerait certainement beaucoup à prendre très au sérieux son adversaire du jour qui reste un nom qui pèse lourd dans la Ligue 1. Le duel ne risque pas d'être une simple partie de plaisir pour le leader. Doit-on rappeler que ce même CSC, malgré toutes les difficultés qu'il semble rencontrer cette saison, n'empêche qu'il a réussi à imposer le nul (2-2) au CRB, un certain 28 septembre 2025. Il aurait pu même repartir d'Alger avec une victoire n'eût été ce penalty de Laoufi qui avait arraché l'égalisation au CRB à la fatidique 88'. De plus, les Constantinois se présenteront dans la peau d'un invaincu depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, alors qu'ils essayaient leur dernière défaite par la plus petite des marges (1-0) à Oran contre le MCO.

Depuis, le CSC n'a collectionné que des victoires (1-0) à domicile contre la JSK (2-0).

## MC ALGER Bangoura traduit devant la commission de discipline

La direction du MCA a, à travers un communiqué diffusé sur ses réseaux, présenté ses excuses les plus solennelles après le geste obscène de l'attaquant Mohamed Saliou Bangoura, qui avait brandi un bras d'honneur aux supporters de la JSK, après le but marqué par son équipe lors du match qui avait opposé les deux équipes au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-ouzou. Le geste « n'incarne ni la morale du joueur, ni les valeurs véhiculées par le Mouloudia d'Alger, ni l'esprit sportif que nous nous efforçons de promouvoir à l'intérieur comme à l'extérieur du terrain », a mentionné la communication du MCA. La direction du club a indiqué, par ailleurs, que le joueur sera traduit devant la commission de discipline interne à l'équipe et encourt certainement une lourde sanction financière qui accompagnera la sanction sportive attendue de la Ligue professionnelle de football (LFP). C'est la première fois que la direction du MCA réagit ainsi avec poigne, et officiellement, après un écart disciplinaire enregistré au sein du club, pourtant déjà mis à l'index pour ce genre de comportements regrettables dans un passé pas très lointain.

D. C.



toujours à Constantine contre la Paradou AC, puis un nul vierge (0-0) à Khenchela contre l'USMK locale. Le MCA est donc averti, surtout qu'il devra faire sans son rouleur compresseur Bangoura, suspendu, et probablement aussi le milieu de terrain Larbi Tabti, incertain après sa sortie pour blessure à Tizi-Ouzou. Cela dit, Mokwena dispose d'un banc de touche très fourni et ces défections ne devraient pas lui poser de grands soucis.

### ZINNBauer FACE AU TEST DES SUDISTES

À Tizi-Ouzou, pas de repos non plus pour les Canaris (10<sup>e</sup>, 19 points) appelés à croiser le fer avec le MB Rouissat (12<sup>e</sup>, 16 points) au Hocine-Aït-Ahmed stadium qui ne représente plus un gage de soutien aux locaux, au vu du mécontentement des

supporters après les mauvais résultats enregistrés ces dernières semaines. Le nul (1-1) concédé, vendredi dernier, contre le MCA, n'est pas pour atténuer la frustration de la galerie, comme de l'équipe elle-même qui semble vraiment atteinte par le doute. Aussi, Zinnbauer, le coach de la JSK, devra composer avec un effectif qui ne lui laisse pas vraiment une grande marge de manœuvre, surtout avec les mises à l'écart définitive de Mouali et El Hamri, désormais indésirable chez le technicien allemand. N'empêche que la JSK se doit absolument de ne pas loucher cette occasion pour gagner afin d'améliorer un tant soit peu sa position au classement et surtout se réconcilier avec ses supporters. Une victoire est tout aussi indispensable pour les Jaune et Vert en vue de soigner un mental sérieusement

## MC ORAN L'ATTAQUANT NIGÉRIAN STANLEY OGOH SIGNE, BOUKHOLDA LIBÉRÉ POUR LE MCA

Le MC Oran vient de lancer officiellement son mercato hivernal en officialisant déjà sa première recrue et son premier départ. Pour les arrivés, officiellement annoncés par le club oranais, il s'agit de l'attaquant de pointe nigérian du club tunisien l'Espérance de Zarzis, Stanley Ogoh, dont le contrat a été racheté. Le MCO convoite également un autre joueur de Zarzis, à savoir le milieu de terrain guinéen Coumbassa Kokoé Ousmane. D'ailleurs, une première proposition officielle du MCO, concernant ce dernier, transmise au club de Zarzis, et fuitée sur les réseaux, porte sur un salaire mensuel de 12 000 euros nets pour un contrat d'une durée de 2 ans et 6 mois. Le club s'est, par ailleurs, engagé à prendre en charge d'autres

avantages à accorder au joueur dont la mise à sa disposition d'un logement, d'un véhicule, des billets d'avion, en plus des primes de match et d'éventuels titres. Mais le club de Zarzis, propriétaire du joueur jusqu'à juin 2026, exigerait, pour sa part, une indemnité de libération qui avoisinerait les 300 000 euros. Aux dernières nouvelles, un accord serait trouvé entre les deux parties. La presse tunisienne a également publié sur l'intérêt du MCO à l'autre attaquant de Zarzis, le Rwandais Innocent Nshuti. Mais, pour l'heure, seul l'engagement du Nigérian a été confirmé par la direction du club oranais. C'est là certainement une communication pour atténuer la surprise et la déception des supporters, attendues après l'autre annonce officielle diffusée par la direction concernant le départ désormais acté du milieu offensif chouchou des Oranais, le Franco-Algérien Chahreddine Boukholda, pour le Mouloudia d'Alger. La nouvelle a été annoncée par la direction du MCO, samedi dernier en soirée, sur ses réseaux, et confirmée tard dans la soirée par celle du MCA via un communiqué diffusé, annonçant à son tour la présentation du joueur « dans les prochaines heures ». Voilà qui ravira certainement les fans du MC Alger après ce renfort de choix. D. C.

perturbé à la veille du choc de la 15<sup>e</sup> journée en déplacement contre le CRB, mais aussi de la reprise de la campagne continentale en Ligue des champions d'Afrique avec la venue des FAR du Maroc. Reste maintenant à voir dans quel état d'esprit se présentera le MB Rouissat qui accuse également un relâchement ces dernières semaines avec deux défaites de suite concédées lors de sa dernière virée algéroise (2-0) contre l'USM Alger et (1-0) contre le Paradou AC. Car il ne faut pas perdre de vue que le MB Rouissat est jusque-là la seule équipe qui est parvenue à vaincre le leader, le MC Alger, cette saison (1-0), le 18 décembre dernier. C'est dire que les Sudistes restent capables de déjouer les plans du coach allemand de la JSK. Une chose est sûre, ils feront tout pour y parvenir. La véritable réponse sera donnée ce soir sur le terrain de Hocine-Aït-Ahmed, même si la galerie kabyle est sans doute loin d'imaginer une autre déconvenue pour son équipe.

### REVOILÀ LE CR BELOUIZZAD !

Enfin, il est à retenir que dans ce dernier épisode de mises à jour de la phase aller, le CR Belouizdad a pris le dessus (2-0) sur l'ES Ben Aknoun, lors du match de retard également comptant pour la 12<sup>e</sup> journée qui les opposaient, avant-hier samedi, au stade du 20-Août-1955. Le nouveau promu, auréolé de sa dernière victoire réalisée en déplacement à Mostaganem, a livré pourtant, cette fois encore, une belle partie face au ténor belouizdadi, mais l'ultime quart d'heure de jeu finira par lui être fatal. La bande juvénile de Mounir Zeghdoud a tenu jusqu'à la 82' avant de flancher sur ce premier but signé par l'inévitable Ben Hamouda, le 6<sup>e</sup> de l'attaquant belouizdadi qui lui permet de rejoindre Boutiche du MCO au classement du meilleur buteur provisoire de la saison. Malheureusement, pour Zeghdoud, son onze cédera encore une deuxième fois, dans le temps additionnel de la partie, à la (90+1'), sur cette seconde réalisation belouizdadi bien conclue par Benguit, après une belle chevauchée, suite à un contre individuel mené de la moitié du terrain, actant définitivement la victoire de son équipe (2-0). À la faveur de ce succès, le CRB s'installe seul à la deuxième place du classement général avec 24 points, reléguant ainsi l'USM Alger à la 3<sup>e</sup> place avec 23 points. L'ES Ben Aknoun, quant à elle, reste à la 8<sup>e</sup> place avec 20 points.

Djaffar Chilab

### LIGUE 2 (14<sup>e</sup> journée) RÉSULTATS GROUPE CENTRE-EST

CRBT 2 - IBKEK 1  
HBCL 0 - MOC 4  
MSPB 1 - JSD 3  
NRBBO 1 - MOB 1  
USMAN 0 - CAB 1  
ASK 1 - NRBT 0  
JSBM 0 - NCM 1  
USC 2 - USB 0

### GROUPE CENTRE-OUEST

RCA 1 - JSEB 3  
WAM 1 - USMH 3  
GM 0 - RCK 1  
ASMO 3 - CRBA 0  
WAT 1 - CRT 0  
JSMT 1 - USBD 0  
JST 1 - MCS 0  
NAHD 0 - ESMK 0

(8<sup>es</sup> DE FINALE) ALGÉRIE - CONGO J-1

# TOUGAÏ DE RETOUR

## Aït Nouri incertain



**La sélection nationale poursuit dans la sérénité sa préparation pour son match des 8es de finale qui l'attend demain face au RD Congo, au stade Moulay El-Hassan de Rabat à partir de 17 heures.**

Après la petite reprise de vendredi dernier, au lendemain d'un quartier libre accordé aux joueurs, la veille, avant-hier samedi, les Verts ont effectué une autre séance d'entraînement, en prévision du match décisif de demain contre le RD Congo. Le staff médical a autorisé le défenseur central de l'ES Tunis, Mohamed Amine Tougaï, à rejoindre le groupe. Une nouvelle qui a, à coup sûr, réjoui le sélectionneur national Vladimir Petkovic. Le joueur a

d'ailleurs participé aux exercices le plus normalement du monde. Finalement, sa blessure contractée lors du dernier match contre la Guinée équatoriale s'est avérée superficielle et les examens effectués n'ont rien révélé. Tougaï s'est exercé donc samedi dernier sans ressentir la moindre douleur et suivi la séance d'entraînement jusqu'à son terme avec ses camarades. Le groupe s'en est donné à cœur joie dans une ambiance bon enfant et, surtout, studieusement sous le regard attentif du sélectionneur et son staff. Les Maza, Mahrez, Benacer avaient même l'air comme impatientes de livrer ce match des huitièmes de finale qu'ils ne semblent pas du tout appréhender, au-delà du respect qu'on doit à n'importe quel adversaire. C'est du moins l'état d'esprit que dégageait le collectif à travers le sourire arboré par chacun des joueurs. Aucune pression n'était visible, juste la concentration et le sérieux pour bien faire avec l'objectif bien en tête. Seul petit bémol lors de cette séance, Rayan Aït Nouri n'était pas de la partie. Le défenseur

vedette des Verts était quelque peu souffrant, affecté par une grippe sévère qui l'avait contraint à faire l'impassé sur cette séance. Pour parer à toute aggravation de son état, le staff médical a d'ailleurs préféré l'évacuer sur un hôpital de la ville où il a reçu des soins intensifs pour vite se remettre sur pied. Hier matin, le joueur a quelque peu récupéré ses forces mais sa participation au match de demain ne sera tranchée que ce soir. Petkovic devra, en effet, attendre la décision de son staff médical, de concert avec le joueur, premier à juger de ses aptitudes physiques à prendre sa place ou non. A rappeler que les deux autres latéraux, gauche et droit, en l'occurrence Hadjam et Chergui, sont d'ores et déjà certains de ne pas figurer sur la feuille de match de demain.

Djaffar C.



Lazela

## Ibrahim Maza

S'imposant comme un visage marquant des Verts lors des trois premiers matchs de la phase de groupes et révélation algérienne de la CAN-2025, à 20 ans seulement, le milieu offensif du Bayer Leverkusen, Ibrahim Maza, franchit un cap décisif, confirmant son importance grandissante au sein de l'effectif de l'EN match après match. Les projecteurs se sont focalisés sur lui dès le premier match contre le Soudan (victoire 3-0). Entrant à la 60e minute du match, Ibrahim Maza a livré une seconde période impressionnante, donnant un nouveau souffle à ses coéquipiers, avec une justesse technique et une créativité précieuse à la moitié du terrain adverse. Son influence s'est concrétisée avec le troisième but à la 85e minute, inscrivant sa première réalisation sous les couleurs nationales. Symbolisant une intégration réussie au sein du groupe et un potentiel déjà éclatant sur la scène continentale.

### DE L'ALGÉRIE À L'EUROPE, UN TALENT UNANIMEMENT SALUÉ

Lors du deuxième match face au Burkina Faso (1-0), Ibrahim Maza, titulaire, a continué de confirmer, avec une prestation aboutie, dictant le tempo et apportant équilibre et justesse dans l'entrejeu, ce qui lui a permis d'être désigné logiquement homme du match. Malgré ses prestations remarquables, le jeune prodige reste humble et modeste. « Il est difficile de dire si je serai titulaire à l'avenir. Je suis surtout heureux d'avoir partagé la pelouse avec mes coéquipiers », a-t-il déclaré après sa première titularisation, témoignant d'une maturité et d'un sens du collectif remarquables. Cette ascension s'est confirmée avec éclat lors de l'ultime duel de poules face à la Guinée équatoriale (3-1). En contribuant à deux buts, signant un but et une passe

## Le nouveau prodige et révélation algérienne de la CAN 2025

décisive, le milieu offensif a rayonné lors du dernier match, s'imposant comme le véritable métronome des Verts. L'écho de ses performances a traversé la Méditerranée. La presse internationale s'est enflammée pour ce nouveau prodige, louant sa vision de jeu et une capacité à dicter le tempo digne des plus grands joueurs. Par sa polyvalence et son intelligence tactique, Ibrahim Maza est devenu un atout majeur pour l'Algérie dans cette CAN-2025, donnant un grand espoir aux supporters de revoir l'exploit d'Ismael Bennacer à la CAN 2019 se répéter avec Maza, en 2025. Fort de ce nouveau statut, il sera logiquement dans le onze de départ de Petkovic pour le huitième de finale face aux Léopards de la RD Congo, demain à 17h00.

Dans cette affiche prometteuse, les supporters algériens comptent sur son génie créatif pour déchiffrer le verrou congolais et poursuivre le rêve africain.

Omar

## Le Mali élimine la Tunisie aux tirs au but et rejoint le Sénégal en quarts de finale

Au terme d'une rencontre étouffante, les Aigles du Mali ont finalement défait ceux de Carthage (1-1, 3-2 aux t.a.b.), samedi dernier. Qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, les Maliens y affronteront le Sénégal de Sadio Mané, vainqueur du Soudan (3-1), plus tôt dans la journée. Dos à dos dans une rencontre parfois terne et souvent âpre, le Mali et la Tunisie s'en sont finalement remis à une séance de tirs au but pour se départager, au profit de la sélection malienne de football (1-1, 3-2 aux t.a.b.), en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Après une première période laborieuse, où la précision venait à manquer – aucun tir cadré de part et d'autre –, la seconde n'offrait pas de perspective plus réjouissante. Réduits à dix à la suite de l'expulsion précoce de Woyo Coulibaly (26e), les Maliens étaient logiquement

dominés. A l'approche du temps additionnel, les Tunisiens, jusqu'alors en maîtrise bien qu'en manque de créativité, pensaient avoir scellé la rencontre par le biais de Firas Chaouat (88e), oublié par la défense adverse et auteur d'une tête qui aurait pu être salvatrice. Mais le sort en a décidé autrement. Juste avant le coup de sifflet final, Yassine Meriah s'est rendu coupable d'une main dans sa surface, offrant au Mali l'occasion, transformée par Lassine Sinayoko (90e + 6), d'aller en prolongations. Les trente minutes supplémentaires, plus intenses, n'ont toutefois abouti qu'aux redoutés tirs au but. Le gardien malien, Djigui Diarra, s'est alors illustré par deux arrêts consécutifs, devant Elias Achouri et Mohamed Ali Ben Romdhane, offrant la victoire à son équipe.



**RANGOUN (Birmanie)** - Le Parti de l'union, de la solidarité et du développement (USDP) a remporté 90% des sièges à la Chambre des représentants de Birmanie, lors de la première phase des élections législatives qui ont débuté fin décembre, ont annoncé les médias d'Etat.

**ROME** - Trois personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées vendredi dernier après une série d'avalanches survenues dans les Alpes italiennes, ont indiqué les services locaux de secours.

**BERLIN** - Une panne de courant massive a laissé environ 45.000 foyers du sud-ouest de la capitale allemande Berlin sans électricité depuis samedi matin dans un contexte de neige hivernale.

**LONDRES** - Le Premier ministre irlandais Michel Martin s'est rendu hier en Chine pour une visite officielle avec l'objectif de renforcer les relations commerciales mais aussi les liens avec l'UE dont Dublin prend la présidence tournante en juillet.

**EL KHALIL (Cisjordanie occupée)** - Un groupe de colons sionistes armés a attaqué plusieurs maisons de Palestiniens, samedi dernier, et a tenté de voler leur bétail à Musafir Yatta, au sud d'El Khalil, en Cisjordanie occupée, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa.

**BRUXELLES (Belgique)** - Près de 300 vols prévus dimanche dernier à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol, aux Pays-Bas, sont annulés en raison de la neige, a annoncé samedi dernier la compagnie KLM, qui prévoit des perturbations pendant plusieurs jours.

## CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU UNE RÉUNION D'URGENCE SUR LE VENEZUELA AUJOURD'HUI

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra aujourd'hui une réunion d'urgence sur l'opération américaine contre le Venezuela qui a abouti à l'arrestation du président Nicolas Maduro et de son épouse dans la capitale Caracas, a indiqué la présidence du Conseil.

"La présidence a l'intention de tenir une réunion d'urgence lundi matin à 10h00 (15h00 GMT)" sur la situation au Venezuela, a déclaré Khadija Ahmed, porte-parole de la mission

permanente de la Somalie auprès des Nations unies.

La Somalie assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois de janvier.

Samedi dernier, les Etats-Unis ont lancé une opération militaire et capturé le président vénézuélien Nicolas Maduro et son épouse dans la capitale Caracas, avant de les transférer hors du pays, selon des médias qui citent le président américain Donald Trump.



## MADURO PLACÉ EN DÉTENTION AUX ÉTATS-UNIS

Les autorités américaines ont décidé de placer le président vénézuélien Nicolas Maduro dans un centre de détention à Brooklyn, en vue de sa comparution, aujourd'hui, devant un tribunal fédéral à Manhattan, à New York. M. Maduro a été conduit, accompagné de son épouse Cilia Flores, aux bureaux de la Drug Enforcement Administration (DEA) à New York, où il a fait l'objet d'un interrogatoire préliminaire en préparation de son procès. Cette procédure est intervenue quelques heures seulement après son arrivée à bord d'un avion sur une base militaire de la Garde nationale, située au Nord de la ville. Des images diffusées en direct ont montré le président vénézuélien entouré d'agents du

Federal Bureau of Investigation (FBI), alors qu'il descendait d'un appareil appartenant au gouvernement fédéral américain sur la base aérienne de Stewart. Au Venezuela, la Cour constitutionnelle suprême a annoncé la nomination de Delcy Rodríguez, vice-présidente du pays, pour assurer la présidence par intérim. Lors de sa première allocution, Mme Rodríguez s'est engagée à défendre l'indépendance et la souveraineté nationale.

### LA VICE-PRÉSIDENTE DELCEY RODRIGUEZ

À LA PRÉSIDENTIE PAR INTÉRIM  
La Cour suprême de justice du Venezuela a ordonné samedi soir à la vice-présidente Delcy Rodríguez

d'assumer immédiatement les fonctions de présidente par intérim après la capture par les Etats-Unis du président Nicolas Maduro. Cette décision du pouvoir judiciaire a été lue à la radio et à la télévision nationales par la magistrate de la Cour Tania D'Amelio. "Il est ordonné que la citoyenne Delcy Eloina Rodriguez Gomez, vice-présidente exécutive de la République, assume et exerce, en tant que présidente par intérim, tous les pouvoirs, devoirs et attributions inhérents à la fonction de présidente", indique la décision de la Cour suprême.

L'ordonnance précise également que le rôle de Mme Rodriguez en tant que présidente par intérim "doit être exercé immédiatement".

## AIR ALGÉRIE RENFORCE SA FLOTTE UN NOUVEL AIRBUS A330 BAPTISÉ GARA DJEBILET

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a renforcé sa flotte par la réception d'un nouvel avion de type Airbus A330, auquel elle a donné le nom de Gara Djebilet.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement et de modernisation de la flotte de la compagnie nationale, visant à améliorer la qualité des services offerts aux passagers, tout en renforçant les standards de sécurité et de confort.

Le nouvel Airbus A330 se distingue par des équipements de dernière génération, des

sièges plus confortables et des systèmes de divertissement modernes. Il offre également une meilleure efficacité énergétique,

contribuant à la réduction de la consommation de carburant et au respect des normes environnementales internationales.

Air Algérie a souligné que cette démarche de modernisation traduit son engagement à poursuivre le développement de ses performances et à élever le niveau de ses prestations, afin de répondre aux attentes de sa clientèle et de renforcer sa

position sur les plans régional et international.



## UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE CORÉENNE À ALGER

Une délégation du groupe parlementaire d'amitié "République de Corée - Algérie", conduite par Lee Ju-Hee, vice-présidente du groupe, est arrivée hier à Alger, dans le cadre d'une visite officielle qui s'étendra du 4 au 6 janvier.

Le groupe parlementaire a été accueilli au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediène par le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Corée, Salem Zentar.

Selon un communiqué du bureau de l'Assemblée nationale populaire (APN), le programme de la visite prévoit la tenue de séances de travail et de concertation avec les homologues de l'APN, ainsi que des rencontres avec plusieurs responsables du Parlement.

ÉLIMINATION D'UN ÉLÉMENT  
"DANGEREUX" À KASSERINE

## MISE EN ÉCHEC D'UNE OPÉRATION TERRORISTE EN TUNISIE

Les unités sécuritaires tunisiennes ont réussi dans le cadre d'une action sécuritaire préventive, menée samedi dernier, dans le gouvernorat de Kasserine (ouest du pays), à déjouer une opération terroriste après la traque d'un groupe d'éléments extrémistes, a annoncé le ministère de l'Intérieur, cité par l'agence de presse tunisienne TAP. "Cette opération porte sur l'élimination de l'élément terroriste classé «dangereux» Seddik Laâbidi et à l'arrestation de l'élément terroriste qui l'accompagnait et ce, aux abords du marché hebdomadaire de Fériana, gouvernorat de Kasserine", a précisé le ministère tunisien. Il a ajouté qu'"un agent de sécurité a subi de graves blessures corporelles lors de cette opération, nécessitant son transfert à l'hôpital pour y recevoir les soins nécessaires".

"L'opération sécuritaire se poursuit afin de déterminer toutes les circonstances", conclut la même source.